

REUNION SANDRE

COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL

DICTIONNAIRE POINT D'EAU D'ORIGINE SOUTERRAINE

Du 19/10/2015 de 10h00 à 17h00

ONEMA
"Le Nadar" Hall C
5, square Félix Nadar
94300 Vincennes

Avec les représentants :

Prénom	Nom	Organisme	Présence
Daniel	BERTHAULT	DEB	Excusé
Jean-Michel	BRESSON	AERM	OUI (tel)
Julie	CHATAIGNER	ONEMA	OUI
Laurence	CHERY	BRGM	OUI
Laurent	COUDERCY	ONEMA	Excusé
Alexandra	LEQUIEN	DEB	OUI
Florine	LEVEUGLE	ST SANDRE	OUI
Pierre	MARCHET	AEAG	OUI (visio)
Magali	MARCHETTO	AERM	OUI
Céline	NOWAK	ONEMA	OUI
Stéphane	OLLAGNIER	BRGM	OUI
Frédéric	RAOUT	DRIEE	Excusé

L'objet du présent document n'est pas de rendre compte de l'ensemble des échanges de la réunion mais de retranscrire le déroulement général de la réunion (principaux points abordés), ainsi que les décisions prises.

ORDRE DU JOUR

- Contexte
- Révision du dictionnaire (modélisation)

RELEVÉ DE DÉCISIONS

1. Prochaine réunion du GT dictionnaire POINT D'EAU D'ORIGINE SOUTERRAINE aura lieu le 20 novembre
2. Suppression du concept PROPRIÉTAIRE D'UN POINT D'EAU au profit d'INTERVENANT
3. Suppression des concepts REPERE DU POINT, REFERENCE ALTIMÉTRIQUE DU POINT, NATURE DE REFERENCE ALTIMÉTRIQUE qui seront maintenant liés directement au PIEZOMETRE
4. Les points d'eau multitubes n'auront qu'un seul code BSS.
5. Révision du concept SITE DE MESURE
6. Mise à jour de la nomenclature N° 172 « Mode d'obtention et précision altimétrique »
7. Mise à jour de la nomenclature N° 607 « Qualité association point d'eau à une masse d'eau » et « Qualité association point d'eau à l'entité hydrogéologique »

PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion est fixée le 20 novembre 2015 à l'Onema (Paris) – salle RDC2.

COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

Contexte

Un point d'eau est un accès naturel (source) ou artificiel (forage, drain, puits...) aux eaux souterraines (cf. Dictionnaire de données Sandre « Points d'eau » version 2.1). Historiquement, le système d'information sur l'eau (SIE) a exclu ce lieu géographique des référentiels. A l'origine de ce choix, on devine -à la lecture du dictionnaire Sandre- une confusion entre les notions de point d'eau et de dispositifs servant aux mesures de la qualité (ie. qualitomètre) et de la quantité (ie. piézomètre) des eaux souterraines. Or, les discussions récentes amènent le SIE à reconsidérer la notion de point d'eau comme étant un lieu géographique réel de référence et unique indépendamment des mesures dont il fait l'objet.

Le fait de considérer les points d'eau comme un référentiel impose de modifier le dictionnaire de données Sandre associé (objet de ce premier compte-rendu) puis de changer les modalités de gestion des données des points d'eau imposées par le SIE dont le fait de ne jamais supprimer/modifier un code d'un point d'eau (c'est le caractère invariant de l'identifiant du point d'eau qui est impératif), de rendre le référentiel libre d'utilisation et d'accès par le site Web Sandre....

Révision Dictionnaire de données - modélisation

Ressources documentaires :

- sandre_dictionnaire_PTE_3Beta0.pdf
- SANDRE_PTE_19102015.ppt
- Piez-2.pdf (Ce document est également accessible dans l'outil MOLOSSE en lien avec ADES pour expliciter aux producteurs de données cette notion de référence altimétrique et repère de mesure.)
- BSS_FSPEC_RelationOuvrage_v1.0.pdf

1. Proposition de fusion entre le concept d'ALIAS DES POINTS D'EAU et de CODIFICATION LOCALE DU POINT D'EAU (diapo 2 du ppt)

Il s'agit de deux informations distinctes, souligne Pierre M. Le concept de CODIFICATION LOCALE DU POINT D'EAU indique que le code -couramment employé par un ou plusieurs utilisateurs- est différent du code national, exemple : code SISE'EAUX. Alors que le concept d'ALIAS DES POINTS D'EAU indique le nom d'usage du point d'eau. Sur ce dernier concept, il explique qu'il manque l'information de l'origine de ce nom d'usage (exemple : nom donné par l'exploitant, nom utilisé par les habitants de la commune, ...). Le groupe décide de renommer ces concepts :

- CODIFICATION LOCALE DU POINT D'EAU devient CODE ALTERNATIF DU POINT D'EAU avec les mêmes attributs (code et origine) mais avec une révision de la nomenclature sandre n° 297 des origines du code.
- ALIAS DES POINTS D'EAU devient NOM D'USAGE DU POINT D'EAU avec 3 attributs : le libellé, l'origine (faire une nomenclature) et commentaire qui permettra de préciser l'origine.

Action ST SANDRE : *Mettre à jour le dictionnaire*

Délais : *fin novembre*

Statut : **A FAIRE**

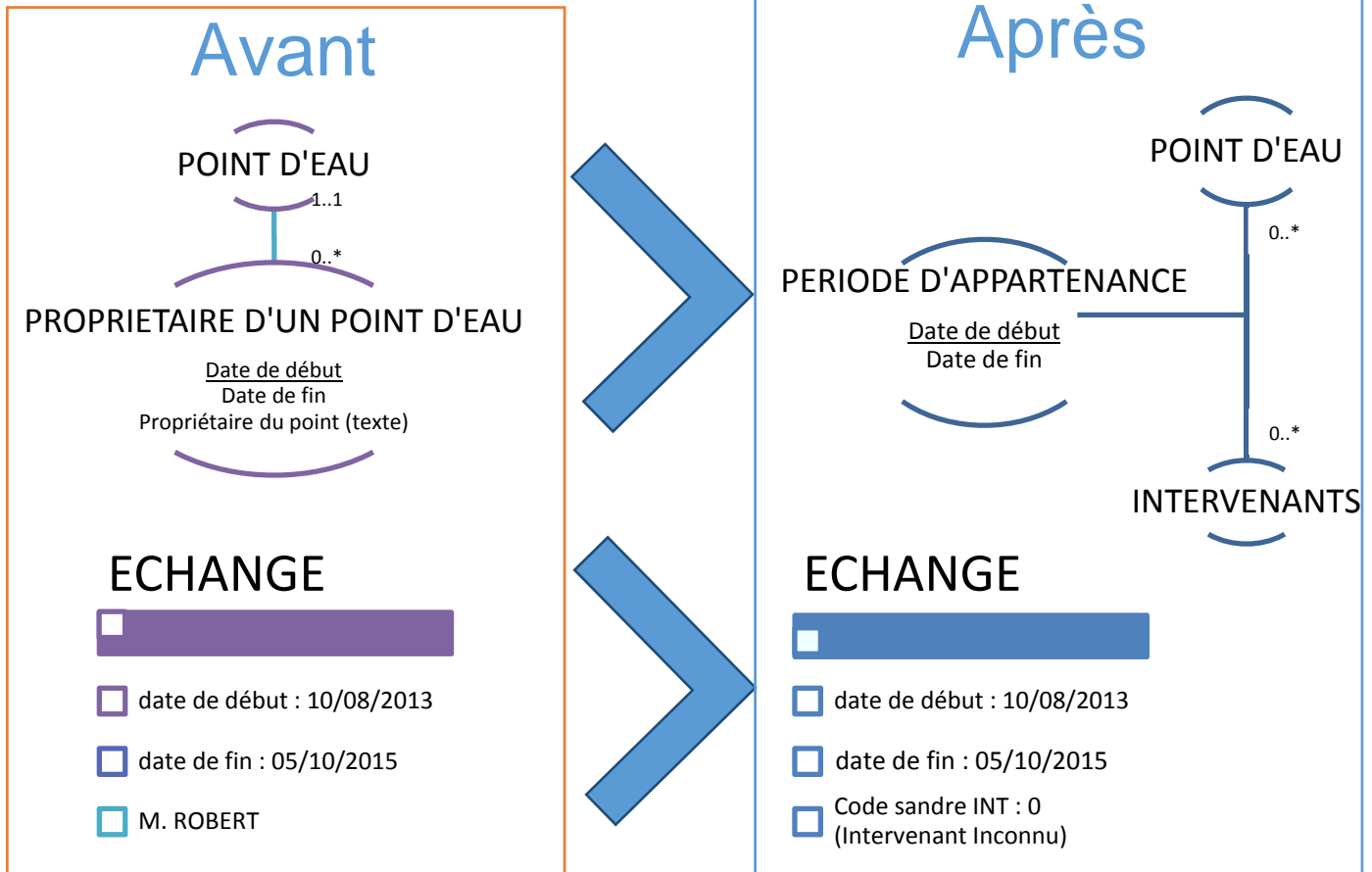
Action GT : *Travailler sur la / les nomenclature(s) d'origine du nom d'usage et du code alternatif*

Délais : *prochaine réunion*

Statut : **A FAIRE**

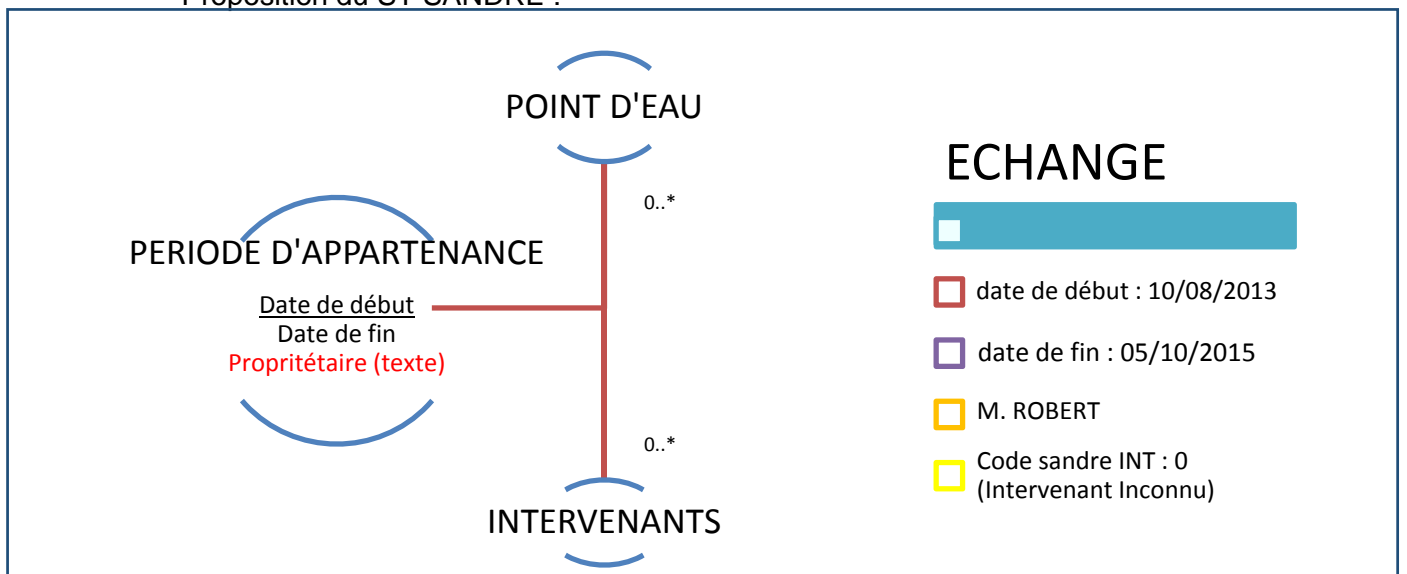
2. Proposition de remplacer le concept de PROPRIETAIRE D'UN POINT D'EAU par le concept d'INTERVENANT avec une période d'appartenance (diapo 3 du ppt)

C'est-à-dire :



Le groupe est d'accord avec la proposition de remplacement des concepts et également d'accord avec le changement de cardinalités. Cependant, Laurence C. demande comment garder les informations que l'on avait avant ? Dans l'exemple l'information M. ROBERT.

Proposition du ST SANDRE :



Le Sandre propose la modélisation ci-dessus pour conserver les informations de l'ancien modèle et la possibilité de se connecter au référentiel des intervenants (et à terme interlocuteurs) quand cela est possible. Cette proposition ne concerne pas que la reprise de l'historique mais cela sera valable également pour les nouveaux points où l'on aura très peu d'information.

Action GT : *Valider cette proposition de modélisation*

Délais : *la prochaine réunion*

Statut : **A FAIRE**

3. Explication sur la modélisation entre l'altitude qui est sur le concept POINT D'EAU et les concepts REPERE DU POINT, REFERENCE ALTIMETRIQUE DU POINT et NATURE DE REFERENCE ALTIMETRIQUE (diapo 4 du ppt)

Le groupe explique que sur le POINT D'EAU on a un Z, c'est-à-dire une altitude avec un système de référence altimétrique et son mode d'obtention/précision (nomenclature N°172). Sur ce point le groupe souhaite que soient divisées ces 2 notions (mode d'obtention et précision) et donc de créer 2 nouvelles nomenclatures.

Action ST SANDRE : *créer 2 attributs distincts dans le concept POINT D'EAU pour mode d'obtention et la précision de l'altitude.*

Délais : *fin novembre*

Statut : **A FAIRE**

Action GT : *créer 2 nomenclatures pour remplacer la nomenclature N° 172*

Délais : *la prochaine réunion*

Statut : **A FAIRE**

Action ST SANDRE : *Informez les autres GT sur ce travail.*

Délais : *la prochaine réunion*

Statut : **A FAIRE**

Action BRGM : *fournir les nomenclatures ou lexiques existant en BSS*

Délais : *Avant la prochaine réunion*

Statut : **A FAIRE**

Le groupe explique que les concepts REPERE DU POINT, REFERENCE ALTIMETRIQUE DU POINT et NATURE DE REFERENCE ALTIMETRIQUE sont utilisés exclusivement pour la piézométrie. Donc le groupe propose que ces concepts soient mis au niveau du concept PIEZOMETRE dans le dictionnaire « Mesure du niveau piézométrique ».

Des schémas explicatifs de ces concepts sont disponibles dans le document fourni par le BRGM *piezo.pdf*

Action ST SANDRE : *supprimer ces concepts du dictionnaire PTE et les mettre dans le dictionnaire PZO*

Délais : *??*

Statut : **A FAIRE**

REG : *Si la précision de l'altitude au piézomètre est plus fine (meilleure, par exemple : nivellement du piézomètre par un géomètre) qu'au Point d'eau alors ... il faut trouver une règle de gestion*

4. Cas des multitubes (diapo 5 du ppt)

Quand un POINT D'EAU est multitube, faut-il prévoir dans la modélisation qu'il s'agit de plusieurs POINT D'EAU donc en lien avec plusieurs codes? Le groupe souhaite élargir

le sujet en parlant des cas complexes : les multi-crépines, les multitubes, les champs captant, les drains rayonnants. Les propositions du groupe se trouvent dans le tableau ci-dessous :

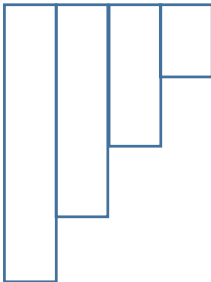
Multi-crépines

1 seul code BSS



Multitubes

1 seul code BSS

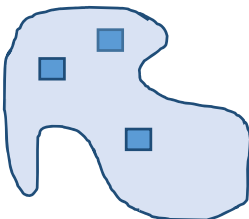


Exemple :

<http://ficheinfoterre.brgm.fr/InfoterreFiche/ficheBss.action?id=03787X0101/PMT>

Champ captant

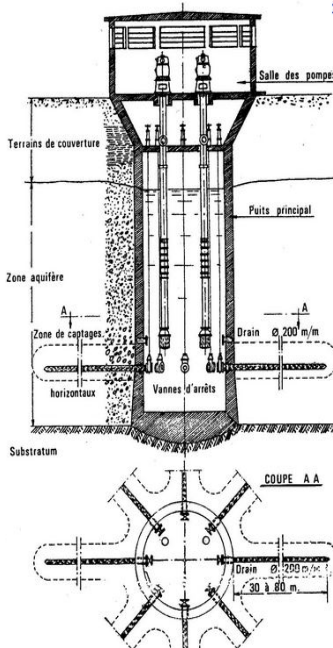
3 codes BSS, avec groupement et un point qui est désigné « principal » (notion de qualitomètre unique et groupement de points d'eau et de point principal du groupement de point d'eau qui de fait prend le code du groupement)



Drain rayonnant

1 seul code BSS

Exemple de puits à drains rayonnants



Mais comment lier des données (qualité / quantité) d'une ressource en eau à un code BSS qui capte plusieurs ressources différentes voir ci-dessus. La réponse du groupe est que ces données doivent être liées au concept de SITE DE MESURE.

Le groupe propose de regarder les définitions de SITE DE MESURE DU PIEZOMETRE : <http://www.sandre.eaufrance.fr/urn.php?urn=urn:sandre:dictionnaire:PZO::entite:SiteMesurePiezo:ressource:1.2::html> et de SITE DE MESURE DU QUALITOMETRE :

<http://www.sandre.eaufrance.fr/urn.php?urn=urn:sandre:dictionnaire:QUL::entite:SiteMesureQualitometre:ressource:1.3::html>

Au regard de ces définitions, le groupe souhaite les réviser et se demande quelle est la différence entre la notion de SITE DE MESURE, d'HORIZON et de CREPINE. Le groupe souhaite qu'une règle soit écrite :

REG : *Il est interdit de créer des sites de mesures sur un groupement de qualitomètres.*

Action ST SANDRE : *Travailler sur ce concept de SITE DE MESURE pour proposer une solution et explication*

Délais : *Prochaine réunion*

Statut : **A FAIRE**

Le groupe signale qu'il faut créer dans ce dictionnaire la notion de GROUPEMENT de points avec une Nature (champ captant, doublet géothermique) et également avec la notion de point principale.

Un document de spécifications au sein du projet BSS a été rédigé pour gérer la notion de relation entre ouvrages avec la nomenclature déjà proposée au sein de la BSS. Ce document sera envoyé au SANDRE pour diffusion avec le CR de la réunion.

Action ST SANDRE : *Mettre à jour le dictionnaire*

Délais : *fin novembre*

Statut : **A FAIRE**

5. Vérification des cardinalités du modèle (diapo 6 du ppt)

Lien POINT D'EAU – COMMUNE : Le groupe indique que la cardinalité 1..1 est bonne c'est à dire que le POINT D'EAU est localisé sur une et une seule COMMUNE. Par contre le groupe demande comment connaître la version du référentiel COMMUNE utilisée ? Le ST Sandre signale que les versions de référentiels utilisées dans les échanges de données sont indiquées dans les métadonnées du fichier d'échange dans la balise <scenario>, exemple :

```
<Scenario>
<CodeScenario>preleau_oasis</CodeScenario>
<VersionScenario>1beta2</VersionScenario>
<NomScenario>Echanges de données des prélèvements des ressources en eau entre OASIS et les OUGC</NomScenario>
<DateCreationFichier>2014-12-11</DateCreationFichier>
<ReferenceFichier>OUGC37_2014</ReferenceFichier>
<DateDebutReference>2013-11-21</DateDebutReference>
<DateFinReference>2014-11-22</DateFinReference>
<Emetteur></Emetteur>
<Destinataire></Destinataire>
<Referentiel schemeID="COM" schemeAgencyID="SANDRE" version="2015-01-01"/>
</Scenario>
```

Il faudrait également compléter ces informations dans la génération du fichier csv en proposant l'endroit ou ajouter ces informations. En effet actuellement les exports proposés pour le descriptif des points d'eau en complément du webservices sont générés en csv.

Action ST SANDRE : *Trouver une solution pour diffuser l'information sur les versions de référentiel utilisés pour les formats csv.*

Délais : *fin novembre*

Statut : **A FAIRE**

Mais cela est valable que pour l'échange de données mais pour la consultation des tables en ligne, l'information de la version du référentiel INSEE n'apparaissait pas (d'où une perte d'info et des confusions dans la pratique).

Action ST SANDRE : *Trouver une solution pour diffuser l'information sur les versions de référentiel utilisés dans les métadonnées*

Délais : *fin novembre*

Statut : **A FAIRE**

Autre sujet sur les communes, à l'heure actuelle dans la BSS, il y a 2 communes de stockées :

- La commune à la création du dossier de l'ouvrage en BSS
- La commune de la dernière version INSEE en ligne

Le groupe souhaite donc que ces 2 notions soient transcrites dans le nouveau dictionnaire. Et de préciser les règles de gestion pour diffuser la version en vigueur (ex actuel avec le changement des communes et limites communes en lien avec Loi Notre etc...et conséquences pour les limites commune/région et commune/bassins avec l'information par alerte de la mise à jour de la liste des communes par bassin et district transmise au SANDRE pour diffusion.

Action ST SANDRE : *Mettre à jour le dictionnaire*

Délais : *fin novembre*

Statut : **A FAIRE**

Lien POINT D'EAU – MASSE D'EAU et POINT D'EAU – ENTITE HYDROGEOLOGIQUE : Actuellement, la cardinalité est de 0..* c'est-à-dire qu'un POINT D'EAU est lié à zéro ou plusieurs MASSE D'EAU et ENTITE HYDROGEOLOGIQUE. Le groupe souhaite mettre une cardinalité plus forte du 1..* (un POINT D'EAU est lié à 1 ou plusieurs MASSE D'EAU et ENTITE HYDROGEOLOGIQUE) mais dans ce cas la reprise de l'historique n'est pas possible. Donc le groupe propose de rester sur une cardinalité 0..* mais en ajoutant une règle :

REG : *Pour tout nouveau point d'eau, le renseignement de la Masse d'eau et de l'entité hydrogéologique associée est obligatoire.*

Le BRGM signale qu'il faut quand même vérifier si cela est applicable, car pour certaines applications cela sera difficile (ex : DUPLOS, GMI,).

Action BRGM : *Vérifier si la règle : « Pour tout nouveau point d'eau, le renseignement de la Masse d'eau et de l'entité hydrogéologique associée est obligatoire. » est applicable*

Délais : *Pour la prochaine réunion*

Statut : **A FAIRE**

Les relations POINT D'EAU – MASSE D'EAU et POINT D'EAU – ENTITE HYDROGEOLOGIQUE sont qualifiées grâce aux attributs « Qualité association point d'eau à une masse d'eau » et « Qualité association point d'eau à l'entité hydrogéologique » qui reposent sur la nomenclature n°607. Le BRGM signale que cette nomenclature est trop restrictive et qu'il faut la revoir.

Cette nomenclature a été revue et analysée lors des travaux de rattachement des points d'eau aux référentiels Masse d'eau et entité hydrogéologique. Il avait été convenu initialement lors du GT BDLISA-ME de fin septembre qu'une réunion se fasse avec quelques partenaires pour proposer des améliorations sur cette nomenclature.

Des propositions vont donc être faites par le BRGM avec différents scénarios et le SANDRE diffusera au sein des groupes concernés.

Cette nomenclature mélange en particulier la méthode employée pour l'association et la qualité associée (ex : une association obtenue par « positionnement géographique » - code qualité association 1 – peut dans certains contextes (zones de socle notamment) présenter une excellente fiabilité/qualité.

Action BRGM : *Proposer une mise à jour de cette nomenclature n°607*

Délais : *dès que possible*

Statut : **A FAIRE**

Action ST SANDRE : *Informers les autres GT sur ce travail.*

Délais : *la prochaine réunion de service ST SANDRE*

Statut : **A FAIRE**

Action ST SANDRE : *Faire valider cette mise à jour de nomenclature N°607 par les ADD Sandre*

Délais : *Dès que possible*

Statut : **A FAIRE**

Lien POINT D'EAU – AUTRES COORDONNEES : Le groupe se demande à quoi sert ce concept. Pierre M. explique qu'il s'agit de localisation du point d'eau via un autre système de projection que celui utilisé dans le concept POINT D'EAU. Pour Pierre M. cette information est importante à garder car quand on passe d'un système de projection à un autre, etc., on perd l'emplacement réel du point obtenu dans un système de projection initial. Le groupe souhaite garder ce concept, cependant il va le renommer en LOCALISATION SELON UN AUTRE SYSTEME DE PROJECTION.

Action ST SANDRE : *Mettre à jour le dictionnaire*

Délais : *fin novembre*

Statut : **A FAIRE**

Le groupe demande également au BRGM s'il garde les coordonnées fournies par le producteur / déclarant ?

Action BRGM : *Vérifier si dans la BSS on historise les coordonnées fournies par le producteur / déclarant*

Délais : *Pour la prochaine réunion*

Statut : **A FAIRE**

SIGLES

PTE : *Abrév. Point d'eau*

Sandre : *Abrév. Service d'administration Nationale des données et référentiels sur l'eau. Réseau d'organismes contributeurs du Système d'Information sur l'Eau (SIE) chargé de construire le langage commun des données sur l'eau. Le Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau (SANDRE) comporte un secrétariat technique central ainsi que des administrateurs de données au sein des organismes contribuant au système d'information sur l'eau. Son rôle et son organisation sont définis dans l'arrêté du 26 juillet 2010 approuvant le schéma national des données sur l'eau (SNDE).*

ST Sandre : *Abrév. Secrétariat technique Sandre. Personne ou ensemble de personnes chargée(s) d'assurer la fonction de secrétaire du Sandre.*